



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 28/10/14

Reçu en Préfecture le : 28/10/14
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 27 octobre 2014
D-2014/547

Aujourd'hui 27 octobre 2014, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Benoit MARTIN, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENO, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Solène CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Jacques COLOMBIER, Madame Catherine BOUILHET,

Excusés :

Monsieur Didier CAZABONNE, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Ana maria TORRES, Madame Constance MOLLAT

Subvention aux associations. Réajustement des budgets d'activités d'accueil et de loisirs. Adoption. Autorisation

Madame Emmanuelle CUNY, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires des enfants scolarisés dans les écoles publiques a conduit à une refonte importante de l'organisation des accueils éducatifs et de loisirs.

L'accueil des enfants en dehors du temps scolaire a dû être repensé avec les associations partenaires essentiellement sur deux périodes de la semaine scolaire, la journée du mercredi et les accueils périscolaires.

Les Centres de Loisirs du mercredi

Le mercredi matin étant dorénavant consacré au temps scolaire dans les écoles publiques, nous avons construit avec les associations une offre d'accueil en centre de loisirs qui privilégie la continuité de la prise en charge éducative des enfants après leur matinée de classe.

Les associations organisent l'accueil des enfants sur leur lieu de scolarisation dès 12h30 après leur restauration assurée par les services municipaux. Pour 11 écoles dans lesquelles les espaces d'accueil sont insuffisants nous assurons le transport gratuit des enfants en autocar d'un site à un autre. Ces déplacements sont encadrés par des professionnels de l'animation. Ce nouveau temps scolaire a également généré des changements dans l'organisation des familles qui se sont traduits par une très forte demande de prise en charge de leur enfant en centre de loisirs.

Nous avons anticipé la création de nouvelles places pour prendre en compte les besoins exprimés par les familles bordelaises dans le cadre de la consultation sur la réforme des rythmes scolaires organisée par la ville en décembre 2013.

Ce n'est qu'à la fin du mois de septembre que nous avons pu consolider avec les associations les capacités d'accueil nécessaires aux besoins recensés école par école.

Ce sont 738 places supplémentaires qui sont donc ouvertes cette rentrée assurant un taux de couverture supérieur à 27 % de la population des enfants scolarisés dans les écoles publiques dont vous trouverez le détail par école et par quartier en annexe.

Les budgets de fonctionnement des Centres de Loisirs votés pour l'année 2014 ne prenaient pas en compte les changements qui affecteraient les temps scolaires et les temps de loisirs à compter du mois de septembre.

Nous avons voté un budget de fonctionnement de l'accueil de loisirs du mercredi pour des journées d'une amplitude de 10 heures avec prise de repas organisée par les associations. Le dispositif retenu aujourd'hui est la prise en charge des enfants par le personnel associatif d'animation de 12h30 à 18h30, soit une amplitude de 6 heures à l'issue de la restauration des enfants assurée par les services municipaux.

De fait, le coût de ces demi-journées en centre de loisirs représente une dépense moindre sans pour cela pouvoir le ramener à 6/10^{ème} du coût journée. En effet, les frais fixes de gestion ou de préparation de projet et d'encadrement sont identiques voire très augmentés par la hausse importante des capacités d'accueil.

L'ensemble de ces changements de volume et de coût des accueils en centres de loisirs les mercredis nécessite des réajustements de subventions à la baisse ou à la hausse en regard des attributions décidées dans le cadre de la délibération du 16 décembre 2013 n° D-2013/725.

Le tableau ci-dessous vous en présente le détail :

Associations	Nombre de places mercredis journées janvier juin 2014	Nombre de places demi journées mercredis septembre décembre 2014	Réajustements des subventions votés au BP 2014 en euros
Association des Centres d'Animation de Quartiers	920	1 276	- 17 964
Union ST Jean	220	316	+ 13 345

Club Pyrénées Aquitaine (CPA Tauzin)	140	164	- 11 753
Avant-garde Jeanne d'Arc	272	296	- 45 733
Chantecler	304	416	- 28 060
Union ST Bruno	302	356	- 24 785
Union Sportive des Chartrons	232	292	- 12 461
Jeunes de Saint Augustin	460	352	- 10 855
Coqs Rouges	32	88	+ 15 163
Association Petite Enfance Enfance Familles	192	290	+ 36 728
Centre Social Bordeaux Nord	108	120	- 20 327
Centre Social GP Intencité	88	96	- 12 924
Centre Social Foyer Fraternel	100	100	- 11 933
Amicale Laïque David Johnston	156	200	- 16 585
Patronage Laïque Cazemajor Yser	56	0	-26 821
Astrolabe	30	36	- 3196
TOTAL	3 652	4 390	- 178 161

Les écoles privées sous contrat qui scolarisent 3426 enfants bordelais n'ont pas souhaité mettre en œuvre la réforme des rythmes scolaires cette rentrée.

Les familles bordelaises concernées dont les enfants fréquentaient les centres de loisirs de quartier les mercredis nous ont sollicités pour que nous prenions en compte le besoin d'accueil de leurs enfants le mercredi en journée entière.

Nous avons travaillé avec le diocèse pour organiser les conditions d'accueil de centres de loisirs à la journée les mercredis dans les locaux des établissements privés répartis dans les quartiers de la Ville.

Nous avons créé **488** places dans 9 établissements dont vous trouverez le détail par quartiers. Le budget global de ces créations d'un montant de **149 478 euros** est réparti de la façon suivante :

Associations	Places ouvertes Les mercredis journées	Subventions en euros
O'PTIMOMES LOISIRS	204	61 305
Association Pour une Education Buissonnière (APEB)	60	8 572
Association Union Saint Bruno	84	37 968
Association les Coqs Rouges	36	12 343
Association Petite Enfance Enfance Familles (APEEF)	24	12 096
Jeunes de Saint Augustin	80	17 194
TOTAL	488	149 478

Les accueils périscolaires

Un des enjeux de la réforme du temps scolaire était la diminution de la journée de classe de l'enfant.

Dorénavant, l'accueil périscolaire des enfants débute à 16h tous les soirs scolaires dans les écoles maternelles, et trois soirs sur quatre dans les écoles élémentaires. Auparavant la prise en charge des enfants se faisait à 16h30.

Ces changements d'horaires ont entraîné des augmentations de capacité d'accueil importantes non stabilisées à ce jour.

De même, le mercredi matin étant une matinée scolaire, nous avons ouvert un accueil périscolaire associatif dans toutes les écoles élémentaires.

Le financement de ces augmentations d'activités a été voté par délibération en date du 23 juin n° D-2014/330.

Je présenterai, lors du prochain conseil, un état exhaustif des capacités d'accueil ouvertes pour l'année scolaire 2014/2015.

Aujourd'hui, je vous propose d'affecter les budgets nécessaires à l'accueil des enfants dès 16h pour les associations indiquées dans le tableau ci-dessous :

Associations	Subventions en euros
Paul Lapie Animation	1 600
USEP Ecole Fornoy	1 000
Association Parents Elèves Stehelin	3 347
TOTAL	5 947

Enfin, nous avons dû au cours du mois d'Août interrompre notre partenariat avec l'Association Patronage Laïque Cazemajor Yser du fait de manquements graves dans la gestion administrative et financière de notre partenariat. Cette décision a été partagée avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Gironde qui pointe les mêmes défaillances.

Afin d'assurer la continuité des accueils proposés aux familles dans les écoles où intervenait cette association, nous avons construit de nouveaux partenariats avec les associations du quartier de ces écoles.

Il s'agit de :

- l'Union Saint Jean qui organise depuis la rentrée l'accueil des enfants de 3 à 5 ans dans les centres de loisirs situés dans l'école maternelle Yser (40 places) et l'école Paul Antin (48 places).
- Le Centre d'Animation Argonne (Association des Centres d'Animation de Quartier) qui organise l'accueil des enfants de 6 à 11 ans dans le nouveau Centre de Loisirs situé à l'école élémentaire Cazemajor (36 places).

Conformément à la loi et au titre de l'exercice 2014, il est nécessaire de conclure des avenants aux conventions de partenariat qui lient déjà la ville à certaines associations œuvrant en faveur de l'Enfance, ainsi que d'établir une convention initiale pour les associations nouvellement investies dans ce champ d'action.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- approuver la liste des associations partenaires de la ville.
- signer les conventions ou avenants afférents à chaque association subventionnée.
- décider le versement des sommes prévues aux associations concernées.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 27 octobre 2014

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Emmanuelle CUNY

Quartier Bordeaux Maritime

Ecole	Association	Proposition conventionnement CAL 2015
Achard Maternelle	CA Bacalan	24
Charles Martin Elémentaire	CA Bacalan	36
Charles Martin Maternelle	CA Bacalan	32
Dupaty Elémentaire	CS Bordeaux Nord	72
Joséphine Maternelle	CS Bordeaux Nord	48
Labarde Elémentaire	CA Bacalan	36
Lac II Elémentaire	CA Le Lac	60
Lac III Maternelle	CA Le Lac	48
Le point du Jour Maternelle	CA Bacalan	32
Lucien Faure Maternelle	CA Bacalan	8
Vaclav Havel Elémentaire	Ca Sarah Bernhard	24
Vaclav Havel Maternelle	CA Sarah Bernhard	24

Quartier Grand Parc/ Paul Doumer

Ecole	Association	Proposition conventionnement CAL 2015
Albert Schweitzer Elémentaire	GP Intencité	48
Albert Schweitzer Maternelle	GP Intencité	48
Balguerie Elémentaire	US Chartrons	132
Condorcet Elémentaire	CA Grand Parc	24
Condorcet Elémentaire	Chantecler	60
Condorcet Maternelle	Chantecler	56
David Johnston Elémentaire	Amicale Laïque David Johnston	60
Lagrange Maternelle	Amicale Laïque David Johnston	48
Montgolfier Elémentaire	Chantecler	60
Montgolfier Maternelle	Chantecler	72
Paul Berthelot Maternelle	Chantecler	48
Pierre Trebod Maternelle	Chantecler	32
Sousa Mendes Elémentaire	US Chartrons	48
Sousa Mendes Maternelle	US Chartrons	56
Stendhal Maternelle	US Chartrons	56
sur leur site	Foyer Frat	40
Sur leur site	Foyer Frat	60
Preyménard	Chantecler	40
Sur leur site	Chantecler	48
Ecole Privée St Louis Ste Thérèse	OPTIMOMES	48

Quartier Bordeaux Centre

Ecole	Association	Proposition conventionnement CAL 2015
Albert Barraud Elémentaire	Amicale Laïque David Johnston	60
Anatole France Elémentaire	Union St Bruno	48
Anatole France Maternelle	Union St Bruno	40
Naujac Maternelle	Amicale Laïque David Johnston	32
Paix Maternelle	Union St Bruno	24
Pas Saint Georges Maternelle	CA ST Pierre	40
Paul Bert Elémentaire	CA ST Pierre	48
Paul Bert Elémentaire	BEC	40
Paul Bert Maternelle	CA ST Pierre	48
St Bruno Elémentaire	Union St Bruno	120
St Bruno Maternelle	Union St Bruno	48
Vieux Bordeaux Elémentaire	CA ST Pierre	36
Ecole Privée St Gabriel	APEB	60
Ecole Privée Notre Dame	Union St Bruno	84
Ecole Privée Assomption Ste Clothilde	OPTIMOMES	60
Ecole Privée Sévigné	OPTIMOMES	36

Quartier St Augustin / Tauzin / Alphonse Dupeux

Ecole	Association	Proposition conventionnement CAL 2015
Albert Thomas Elémentaire	CPA Tauzin	48
Albert Thomas Maternelle	JSA	32
Alphonse Dupeux Maternelle	Union St Bruno	40
Bechade Maternelle	CPA Tauzin	56
Flornoy Elémentaire	JSA	132
Flornoy Maternelle	JSA	88
Loucheur Elémentaire	CPA Tauzin	60
Ecole Privée Ste Monique	JSA	80

Quartier Nansouty ST Genès

Ecole	Association	Proposition conventionnement CAL 2015
Argonne Maternelle	Les Coqs Rouges	32
Cazemajor Elémentaire	CA Argonne	36
Deyries-Sablères Elémentaire	CA Argonne	48
Jacques Prévert Elémentaire	Union St Bruno	36
Paul Antin Maternelle	Union St Jean	48
Solférino Maternelle	Les Coqs Rouges	32
Somme Elémentaire	Union St Jean	48
Yser Maternelle	Union St Jean	40
Ecole Privée St Genès	Les Coqs Rouges	36

Quartier Bordeaux Sud

Ecole	Association	Proposition conventionnement CAL 2015
André Meunier Elémentaire	CA Argonne	60
Barbey Maternelle	Union St Jean	32
Beck Maternelle	CA Bordeaux Sud	32
Carle Vernet Elémentaire	CA Bordeaux Sud	36
Carle Vernet Maternelle	CA Bordeaux Sud	24
F. De Préssensé Maternelle	La Maison des enfants	32
Sur leur site	La Maison des Enfants	50
Ferdinand Buisson Elémentaire	Astrolabe	36
Fieffe Maternelle	Union St Jean	40
Francin Elémentaire	Union St Jean	108
Henri IV Elémentaire	Les Coqs Rouges	24
Menuts Elémentaire	CA St Michel	36
Menuts Maternelle	Jardin de l'eau Vive	24
Noviciat Maternelle	Jardin de l'eau Vive	48

Quartier Bastide Benauges

Ecole	Association	Proposition conventionnement CAL 2015
Benauges Elémentaire	CA Benauges	84
Benauges Maternelle	La maison soleil	48
Montaud Elémentaire	CA Queyries	24
Nuits Maternelle	La maison soleil	24
Nuyens Elémentaire	CA Queyries	84
Nuyens Maternelle	La maison soleil	32
Thiers Maternelle	La maison soleil	32
Ecole Privée Ste Marie Bastide	La maison soleil	24

Quartier Caudéran

Ecole	Association	Proposition conventionnement CAL 2015
Bel Air Elémentaire	JSA	60
Bernard Adour Maternelle	JSA	40
Jean Cocteau Maternelle	CA Monséjour	24
Jules Ferry Elémentaire	CA Monséjour	48
Jules Ferry Maternelle	CA Monséjour	32
Paul Doumer Elémentaire	CA Monséjour	36
Paul Lapie Elémentaire	AGJA	60
Paul Lapie Maternelle	AGJA	40
Pins Francs Elémentaire	AGJA	36
Pins Francs Maternelle	AGJA	48
Raymond Poincaré Elémentaire	CA Monséjour	48
Raymond Poincaré Maternelle	CA Monséjour	56
St André Maternelle	CA Monséjour	56
Stehelin Elémentaire	AGJA	72
Stehelin Maternelle	AGJA	40
Ecole Privée Grand Lebrun	OPTIMOMES	60